

Bécancour



PRIORITÉS DES
100
JOURS

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BÉCANCOUR
2025-2029

Principes directeurs du conseil municipal 2025-2029

Établir un plan de 100 jours offre à un conseil municipal nouvellement élu un cadre clair pour lancer rapidement son action. Ce type de feuille de route permet de définir des priorités immédiates, de coordonner les efforts entre élus et services municipaux, et de montrer aux citoyens et organismes une volonté d'agir de manière structurée et transparente. Il renforce ainsi la crédibilité de la nouvelle équipe et crée une dynamique positive dès le début du mandat.

Ce mandat sera marqué par une série d'actions concrètes menées avec l'engagement des élus, mais aussi grâce à la participation active des citoyennes et citoyens. Chacune et chacun d'entre vous a un rôle à jouer dans la construction d'une ville où l'accessibilité et l'harmonie sont les pierres angulaires de notre quotidien.

Accessibilité



L'accessibilité dans ce contexte va bien au-delà de l'accessibilité physique : il s'agit aussi de l'accessibilité des services, de la proximité des élus, de la transparence et de la réactivité de l'administration municipale, ainsi que de la facilité avec laquelle la population et les organismes peuvent interagir avec leur Ville.

Harmonie

L'harmonie ne se crée pas seulement à travers l'aménagement de l'espace, mais aussi par l'entraide et la solidarité entre les citoyennes et citoyens. Notre objectif est de promouvoir un territoire où la coopération est au cœur d'un développement qui nous permettra de rester une ville moderne à la campagne.

Réalisation du plan

Le conseil pourra compter sur la collaboration et le soutien de l'administration municipale pour la mise en œuvre et le suivi des priorités établies, assurant ainsi une coordination efficace et un accompagnement tout au long du mandat.

Une section dédiée sur le site Internet municipal permettra aux citoyens de suivre, de façon continue, l'avancement des priorités et des actions du conseil municipal.



AXE 1

ORGANISATION MUNICIPALE

Objectif : Moderniser et optimiser la gestion municipale pour une administration efficace et transparente.



Modernisation et optimisation



- Mettre en place une structure de gestion de projets.
- Centraliser l'approvisionnement pour optimiser les ressources.
- Élaborer un plan de gestion des actifs municipaux.
- Entamer la révision de l'entente promoteur.

Efficacité



- Réduire les délais de traitement des dossiers.
- Appliquer les recommandations de l'audit en urbanisme.
- Lancer la promotion du *Bureau citoyen* auprès de la population.

Gouvernance



- Créer un lien de confiance avec les équipes administratives et l'harmonie au conseil.
- Clarifier les rôles et responsabilités au sein du conseil et des équipes administratives.
- Revoir la composition et le fonctionnement des comités.
- Engager une direction générale.

Finances et gestion



- Adopter un budget et un PTI responsables.
- Assurer le suivi des grands projets.

AXE 2

COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

Objectif : Favoriser la transparence, la proximité et l'accès à l'information pour tous.

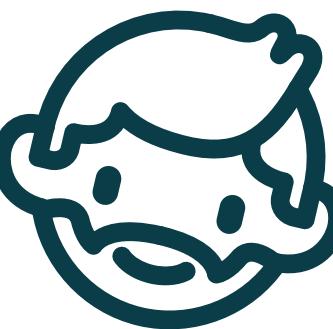


Accès à l'information



- Déployer la page web « Ville accessible » (tableau de suivi, données ouvertes, plan des 100 jours).
- Créer une vitrine web pour les élus.
- Fournir aux élus une information continue et pertinente de la part de l'administration municipale.

Proximité et service à la clientèle



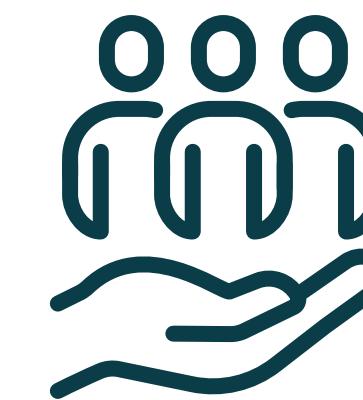
- Améliorer le service à la clientèle par la formation de la première ligne.
- Assurer un suivi personnalisé auprès des citoyens concernés par des projets spécifiques.

Outils communicationnels



- Mettre en place de nouveaux outils de communication (chronique radio, vidéos Facebook) afin de rejoindre davantage la population.

Participation citoyenne



- S'assurer que des sujets importants touchant la qualité de vie des Bécancouraises et Bécancourois feront l'objet de consultations et/ou rencontres citoyennes.

AXE 3

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ BÉCANCOUROISE

Objectif : Renforcer le développement, l'engagement, la solidarité et la reconnaissance au sein de la communauté.



Développement économique



- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie commerciale municipale.
- Collaborer avec la SPIPB au codéveloppement du parc LaPrade.
- Assurer le suivi de la couverture cellulaire sur le territoire et poser des actions.

Tissu social et engagement



- Assurer une compréhension et une écoute continue des besoins des organismes communautaires, sociaux, sportifs et culturels du territoire.

Conseil de proximité



- Entreprendre une tournée des organismes communautaires.
- Effectuer des visites ciblées d'usines pour renforcer les liens avec le milieu.

Mobilité et qualité de vie



- Assurer le suivi des enjeux de mobilité (A55 et A30).